

DÉPARTEMENT  
des  
HAUTES ALPES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
ARRONDISSEMENT de  
BRIANCON

-----  
CANTON DE  
BRIANCON 1

COMMUNE  
DE  
VILLAR  
D'ARENE

**L'an deux mil vingt trois et le vingt trois juin à 18 h 00**

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2023

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN , Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine PATTE RULFO, Valérie LANDRY

Pouvoir de : Sylvain PROTIERE à David LE GUEN

Absents : Élodie LEFEBVRE, David AMIEUX, Gilles JUGES

Secrétaire de séance : Michel GONNET

---

**Annule et remplace la délibération 22/2023 suite à erreur matérielle**

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que le règlement de l'eau actuel validé par délibération 63/2007 a été amendé par la commission eau.

Nombre de conseillers :

Monsieur Le Maire donne lecture du nouveau règlement du service de l'eau et propose au Conseil Municipal de le valider.

**En exercice : 11**

**Présents : 7**

**Votants : 8**

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte le nouveau règlement du service de l'eau tel que présenté.

32/2023

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier FONS 

OBJET

RÈGLEMENT  
SERVICE DE L'EAU

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20230623-322023-DE